



1. TITRE DU POSTE ET TITULAIRE ACTUEL

Président du Groupe et chef de la direction, Groupe Banque TD – E. Clark

2. SOMMAIRE DU POSTE

Le président et chef de la direction du Groupe est responsable du rendement efficace du Groupe Banque TD (TD ou la Banque) ainsi que de la direction et de la gestion globales de TD dans l'atteinte de ses objectifs stratégiques.

Le titulaire de ce poste est nommé par le conseil d'administration et siège au conseil, tel que l'exige la *Loi sur les banques* (Canada).

3. RESPONSABILITÉS À L'ÉGARD DE L'ENSEMBLE DU GROUPE TD

En tant que chef de la haute direction de La Banque TD du plus haut niveau hiérarchique, le chef de la direction doit incarner les normes les plus élevées aux plans personnel et professionnel, et faire preuve d'intégrité, d'honnêteté, de diligence et de bonne foi dans le meilleur intérêt de la Banque et adopter le profil de leadership de TD afin d'être un modèle pour autrui.

Le chef de la direction doit éviter les conflits d'intérêts potentiels ou réels qui sont incompatibles avec son poste, en plus d'adhérer aux politiques de la Banque qui s'appliquent à lui, y compris la politique en matière de communication de l'information, ainsi que le code de conduite des affaires et de déontologie.

Le chef de la direction est chargé de favoriser la diffusion d'une culture d'intégrité au sein de TD et d'établir les normes et les principes directeurs qui régiront le déroulement des activités de la Banque. Le chef de la direction travaille de concert avec des chefs d'unité et de fonction de tous les secteurs d'activité de la Banque afin de promouvoir une culture d'éthique commerciale au sein de TD et de mettre sur pied des normes et des structures de supervision conçues pour valoriser l'intégrité et prévenir les actes répréhensibles.

Le chef de la direction aide à réaliser la vision de TD en élaborant des pratiques stratégiques qui guident les activités de TD, en diffusant ces pratiques, en y adhérant et en les promouvant. Ces pratiques comprennent ce qui suit :

- a) établir un cadre de travail et des processus afin d'élaborer et de diffuser l'orientation stratégique à long terme de TD, y compris l'appétit pour le risque de la Banque;
- b) diriger l'établissement d'une stratégie de groupe et les activités connexes qui favorisent l'atteinte des objectifs stratégiques de TD;
- c) représenter le secteur tant à l'interne qu'à l'externe, créer et entretenir des liens avec les principaux clients et organismes de réglementation, et, conjointement avec les membres de l'équipe de la haute direction, promouvoir une image publique prestigieuse et positive pour le secteur de TD;
- d) établir la structure des comités de direction de concert avec le chef de la gestion des risques et assurer la présidence de ces comités ou d'autres comités de gestion de la Banque, ou siéger à ces comités;
- e) établir un cadre de travail et des processus pour évaluer l'incidence des fusions et des acquisitions sur l'ensemble du secteur de TD;

- f) prendre part aux évaluations de planification de la relève de la haute direction et du rendement de la direction;
- g) bâtir et entretenir une culture de gestion et de contrôle du risque, appuyée par une structure, des processus et une infrastructure solide de gouvernance efficace afin d'atteindre un équilibre stratégique entre le risque et le rendement.

4. RESPONSABILITÉS PROPRES AU POSTE

a) Supervision des activités commerciales et du rendement financier

- Le chef de direction est responsable du rendement financier, ainsi que de la gestion efficace des activités, des risques et des affaires de TD.
- Le chef de la direction est responsable de la supervision de la création d'un cadre qui assure la prestation d'un service hors pair aux clients et la confidentialité des renseignements les concernant, de la supervision de la gestion des placements exclusifs de la Banque, de la surveillance de l'efficacité de sa structure financière, ainsi que du contrôle et de la définition des besoins de trésorerie présents et futurs de la Banque. Il est également responsable, en travaillant étroitement avec le chef de la gestion des risques, de la gestion des risques liés aux activités de celle-ci, le tout de manière conforme aux objectifs de la Banque et des intérêts de ses actionnaires.
- Le chef de la direction s'assure que TD occupe une place lui permettant d'évoluer en tant qu'institution financière nord-américaine (et, le cas échéant, mondiale) intégrée et axée sur la clientèle, conformément aux modèles commerciaux de la Banque.
- Le chef de la direction supervise et appuie le perfectionnement continu d'une main-d'œuvre diversifiée, compétente et dévouée, et un milieu de travail extraordinaire qui offre les compétences et les capacités nécessaires à l'exécution de la stratégie de la Banque.
- Le chef de la direction a établi l'équipe de la haute direction, qui est composée des membres de la haute direction de la Banque des niveaux les plus élevés, lesquels se réunissent avec le chef de la direction sur une base régulière, afin de discuter de questions liées à la gestion stratégique de TD dans son ensemble. Le chef de la direction a délégué à ces membres de la haute direction les questions décrites dans leur mandat respectif.

b) Interaction avec le conseil d'administration

- Le chef de la direction améliore l'efficacité du conseil d'administration en lui donnant des conseils judicieux relativement à la structure organisationnelle, aux objectifs, aux stratégies et aux politiques principales de la Banque. Il établit et analyse différentes options pour le conseil, émet des propositions et les justifie devant celui-ci et lui fournit les données pertinentes pour qu'il puisse prendre des décisions éclairées. Le chef de la direction apporte son appui au rôle de supervision du conseil en s'assurant qu'une politique et des procédures adéquates permettant de recevoir des données pertinentes et exactes en temps opportun sont en place afin qu'il soit en mesure de superviser les activités de la Banque, d'en évaluer les politiques et de juger si l'environnement de contrôle de la Banque est approprié. Le chef de la direction facilite également la supervision efficace en favorisant des discussions franches et dynamiques au sein du conseil et en prenant part à ces discussions.

c) Transparence

- Le chef de la direction est responsable d'informer le conseil et les actionnaires des activités de la Banque. Il est également responsable du respect de l'engagement de la Banque à communiquer, en temps voulu, toute l'information importante se rapportant

à TD, et ce, avec exactitude et pondération, le tout conformément à la politique en matière de communication de l'information de la Banque.

- Le chef de la direction représente la Banque devant les intervenants externes, incluant les clients, les actionnaires, la communauté des investisseurs, les médias, les organismes de réglementation et le public. Le chef de la direction agit à titre d'ambassadeur de la Banque.

d) Stratégie

- Le chef de la direction recommande l'approbation par le conseil des objectifs stratégiques fondamentaux de la Banque. Il établit l'ordre de priorité des objectifs de la Banque et les stratégies à long terme, et approuve les principes directeurs et les décisions importantes.
- Le chef de la direction établit le cadre stratégique qui assure la répartition du capital financier et humain de la Banque. Il établit également le cadre stratégique qui réagit les acquisitions, les fusions, les désinvestissements et les achats et les ventes de société.
- Le chef de la direction est responsable de la protection des actifs de la Banque et de l'établissement de plans stratégiques et de politiques qui favorisent la croissance de la valeur pour les actionnaires. Il doit également veiller à l'intégration harmonieuse de la stratégie générale, de la structure organisationnelle et des processus de gestion de la Banque, ainsi qu'à la répartition de son capital financier et humain.
- Le chef de la direction doit s'assurer que le conseil d'administration a l'occasion d'étudier et, au besoin, d'approuver les documents liés à toutes les acquisitions et les investissements importants, conformément à la politique sur l'approbation des acquisitions et des investissements importants.

e) Direction du personnel et préparation pour l'avenir

- Le chef de la direction s'assure que les stratégies à long terme de la Banque sont articulées et que la répartition des ressources et les efforts déployés sur le plan commercial sont, en bout de piste, conformes à ces stratégies, et ce, tout en veillant à répondre aux besoins et aux objectifs à court terme de la Banque.
- Le chef de la direction approuve la structure organisationnelle générale régissant l'organisation et l'attribution des principales responsabilités et fonctions.
- Le chef de la direction choisit, forme, évalue et récompense les cadres supérieurs clés afin de favoriser :
 - une culture de diversité et d'éthique commerciale au sein du Groupe Banque TD;
 - une gestion productive et une valeur à long terme élevée pour les actionnaires; et
 - une utilisation optimale des habiletés individuelles et collectives.
- Le chef de la direction est responsable d'identifier un ou des successeurs potentiels pouvant occuper dès maintenant et à l'avenir le poste de chef de la direction ainsi que des postes de cadres supérieurs clés. Les recommandations du chef de la direction à cet effet seront évaluées annuellement par le Comité des ressources humaines et le conseil d'administration.

5. COMMUNICATION, EXAMEN ET APPROBATION

Le mandat a été examiné et approuvé par le président du Groupe et chef de la direction le 23 octobre 2013 et examiné par le comité des ressources humaines le 23 octobre 2013.